



Compétition

Rencontre Départementale Jeunes - RDJ

Instruction

Instruction

adoption : 12/6/2010
entrée en vigueur : 1/9/10
validité : permanente
secteur : JEU
nombre de pages : 3

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

1. OBJET

1.1. Principes

La présente instruction a pour objet de fournir des orientations, conseils et recommandations aux organisateurs d'une Rencontre Départementale Jeunes (RDJ).

1.2 Objectif d'une Rencontre Départementale Jeunes

L'objectif d'une RDJ est de proposer dans un temps réduit une pratique adaptée à un public jeune. Cette compétition est un élément de la formation du jeune joueur de badminton. Les objectifs d'une RDJ sont identifiés dans le Dispositif Jeunes. Le règlement vise la pratique d'un badminton évolutif dès le plus jeune âge. Dans le cadre éducatif de ces rencontres non officielles, les résultats des joueurs de la catégorie poussin ne peuvent pas être pris en compte pour le classement.

2. MODALITÉS D'ORGANISATION

2.1. Organisation et calendrier

Les comités sont les organisateurs privilégiés des RDJ.

La fédération propose chaque saison un circuit de six étapes positionnées sur le calendrier national. Sur la base des dates proposées par la fédération, les ligues et les comités adaptent leur calendrier pour proposer un ensemble de dates qui correspond au contexte régional et départemental (dans la mesure du possible, six étapes au minimum). Le positionnement des RDJ sur le calendrier national est une incitation, une volonté nationale de dynamiser la pratique des jeunes sur tout le territoire.

2.2. Organisation

Le comité établit un calendrier définitif après la parution du calendrier national. Ce calendrier est diffusé aux clubs en début de saison.

Les clubs souhaitant accueillir une RDJ envoient leur demande au comité concerné à chaque début de saison ou selon les modalités fixées par le comité.

Le club organisateur désigne un responsable de compétition qui est garant du déroulement de la compétition dans le respect de la présente instruction.

2.3. Catégories

La RDJ est ouverte en priorité à la catégorie poussin. Selon les circonstances, elle pourra être aussi ouverte à la catégorie MiniBad (enfants de moins de 9 ans de niveau confirmé, par exemple).

Les catégories supérieures (benjamins...) peuvent aussi faire l'objet d'un circuit départemental sans pour autant se référer à la présente circulaire.

2.4. Horaires indicatifs

La durée d'une RDJ ne peut en principe excéder cinq heures. La durée peut être adaptée en fonction des circonstances (autres activités proposées, par exemple).

2.5. Volants

Les volants en plumes sont conseillés pour l'ensemble de la compétition. Ils sont fournis par le club organisateur ou par le comité.

2.6. Salles

Un minimum de cinq terrains est nécessaire pour accueillir une RDJ. Au delà, afin de respecter les horaires, le nombre de joueurs reste dépendant du nombre de terrains. Dans la mesure du possible, la salle devra être équipée de poteaux réglables à 1m 40.

2.7. Tableaux

Les tableaux sont réalisés par le comité.

Ils sont envoyés au club organisateur au plus tard le mercredi qui précède la compétition.

Le comité peut déléguer au club la confection des tableaux.

2.8. Arbitrage

La RDJ ne nécessite pas la présence d'un juge-arbitre.

L'arbitrage est laissé à l'initiative de l'organisateur.

2.9. Récompenses

La possibilité de récompenser les joueurs est laissée à l'initiative du club organisateur ou du comité.

Il est possible de prendre en compte les résultats de chaque RDJ pour élaborer un classement final en fin de saison.

Il est recommandé de ne pas récompenser à l'excès les enfants, le plaisir de participer et de jouer doit primer sur la médaille.

2.10. Communication et promotion

Le comité se charge de la communication interne du circuit et cherche à réunir un maximum de clubs sur le département.

Le comité communique les résultats et assure le suivi des différentes étapes pour élaborer un classement final à la fin de la saison.

Le club organisateur assure la promotion locale de la compétition.

2.11. Transmission des résultats

À l'issue d'une RDJ, les résultats ainsi que le compte-rendu du responsable du club organisateur sont à transmettre au comité et au coordonnateur de l'ETR dans un délai de huit jours.

Une gestion informatique est fortement recommandée.

3. MODALITÉS D'INSCRIPTION

3.1. Inscriptions

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition les joueurs régulièrement licenciés à la FFBA pour la saison en cours.

Les inscriptions sont réalisées par les clubs et doivent parvenir au comité (ou au club délégataire) par courrier ou par courriel dix jours avant la RDJ. Ces délais peuvent être adaptés aux conditions locales.

3.2. Modalités financières

Si possible, la participation à une RDJ doit être gratuite.

Les frais d'organisation sont pris en charge par le comité ou selon les conditions fixées par celui-ci.

4. RÈGLEMENT SPORTIF DE LA RENCONTRE

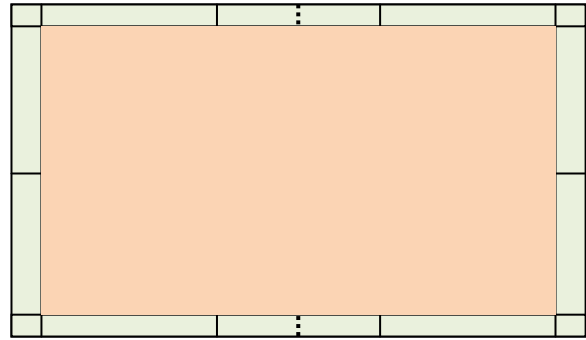
4.1. Règlement spécifique

Un match se joue en un set de 21 points.

4.2. Terrain RDJ

Les matches se jouent sur un grand terrain sans le couloir du fond.

Le filet est positionné à 1m 40.



4.3. Formule par poule

Les joueurs sont répartis autant que possible par poules de 6, ce qui assure un minimum de 5 matches avec des adversaires différents sur une RDJ.

À la fin de la compétition, un classement dans chaque poule est réalisé. L'ensemble des résultats permet d'obtenir un classement intégral des joueurs.

4.4. Constitution des poules de niveau

Le comité constitue des poules de niveau (les garçons et filles sont mélangés).

Lors de la première RDJ, les joueurs sont classés par niveau grâce aux indications des entraîneurs des clubs.

Lors des rencontres suivantes, le classement des joueurs sur les RDJ précédentes permet de constituer des poules de niveau.

En cas d'absence d'un joueur sur une étape, un reclassement dans une poule correspondant à son niveau est possible.

4.5. Evolution des joueurs d'une RDJ à l'autre

À l'issue d'une RDJ, les deux joueurs classés 1^{er} et 2^e montent dans la poule supérieure à la RDJ suivante.

Les deux derniers joueurs de la poule descendent dans la poule inférieure lors de la RDJ suivante.

Ces dispositions peuvent être adaptées aux conditions locales.

Exemple pour 25 joueurs

Classement RDJ n°1

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1- joueur A	1- joueur G	1- joueur M	1- joueur S
2- joueur B	2- joueur H	2- joueur N	2- joueur T
3- joueur C	3- joueur I	3- joueur O	3- joueur U
4- joueur D	4- joueur J	4- joueur P	4- joueur V
5- joueur E	5- joueur K	5- joueur Q	5- joueur W
6- joueur F	6- joueur L	6- joueur R	6- joueur X
			7- joueur Y

Tableau RDJ n°2

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
joueur A	joueur E	joueur K	joueur Q
joueur B	joueur F	joueur L	joueur R
joueur C	joueur I	joueur O	joueur U
joueur D	joueur J	joueur P	joueur V
joueur G	joueur M	joueur S	joueur W
joueur H	joueur N	joueur T	joueur X
	joueur absent RDJ 1		joueur Y